

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Un nouveau projet pour accompagner les entreprises agricoles dans la réduction de l'érosion et la protection du littoral du lac Saint-Pierre

Mauricie, le 14 octobre 2026 – L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé), en collaboration avec l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM) et le Groupe Envir-Eau-Sol, est heureuse d'annoncer le déploiement imminent du projet « De l'amont à l'aval : plus de solutions, moins d'érosion ». Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

D'une durée de trois ans, il vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des cours d'eau tributaires directs du littoral du lac Saint-Pierre, en intervenant directement dans les secteurs agricoles les plus sensibles à l'érosion. Le projet cible les bassins versants de ces petits cours d'eau situés en Mauricie, qui jouent un rôle important dans les apports d'eau, de sédiments et de nutriments au littoral.

Le projet s'inscrit dans la continuité des travaux du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre, qui ont notamment permis de mieux comprendre l'importance des apports provenant des tributaires et les liens entre les activités réalisées sur le territoire en amont et la qualité des milieux situés en aval.

Des solutions adaptées à chaque entreprise

Le projet propose une approche concrète, personnalisée et volontaire auprès des entreprises agricoles. Les entreprises participantes pourront bénéficier de rencontres individuelles et d'un accompagnement agronomique personnalisé afin d'identifier les secteurs de leurs terres qui présentent un risque plus élevé d'érosion et de réfléchir à des solutions adaptées à leur réalité.

Un « diagnostic express des zones à risque d'érosion » permettra notamment de visualiser les parcelles prioritaires en fonction de différents facteurs, comme la pente, la proximité des cours d'eau et les caractéristiques des sols. Cet outil servira de point de départ pour discuter avec chaque entreprise des problématiques observées et des possibilités d'intervention.

Les pistes de solutions pourront notamment comprendre l'implantation de cultures de couverture ou intercalaires, la conversion de secteurs vulnérables vers des cultures pérennes ainsi que la végétalisation et la stabilisation de zones particulièrement sensibles à l'érosion.

« L'objectif n'est pas d'arriver avec une recette toute faite. Nous voulons partir de la réalité de chaque entreprise agricole, de ses besoins et de ses contraintes pour réfléchir ensemble aux solutions qui peuvent réellement fonctionner sur le terrain », souligne Nicolas Baril, président du Syndicat de l'UPA de Maskinongé.

L'accompagnement offert permettra également de faciliter l'accès aux ressources techniques et aux programmes d'aide financière pouvant soutenir la mise en œuvre des interventions.

De l'amont à l'aval : agir ensemble

Le projet mise également sur la concertation et le partage d'expériences entre les entreprises agricoles du territoire. Une grande rencontre de lancement sera organisée en décembre 2026 afin de présenter les résultats des travaux scientifiques, de faire connaître la démarche d'accompagnement et de mettre en valeur des pratiques agroenvironnementales mises en place par des entreprises agricoles pour répondre à des problématiques concrètes d'érosion. Des productrices et producteurs viendront témoigner de leur expérience et des solutions qui ont donné des résultats dans leur réalité.

Les entreprises participantes seront également invitées à partager leurs propres enjeux et à réfléchir, en petits groupes, à des pistes de solutions adaptées à leurs réalités. Cette rencontre constituera ainsi une première occasion de passer de la connaissance à l'action, en partant des problématiques concrètes vécues sur le terrain et en échangeant sur des solutions pouvant contribuer à la santé des sols, à la qualité de l'eau et à la résilience des entreprises agricoles. Elle permettra également aux entreprises de découvrir comment le projet pourra les accompagner si elles souhaitent aller plus loin.

« La protection du lac Saint-Pierre passe aussi par les actions réalisées dans les champs qui l'alimentent. En travaillant avec les entreprises agricoles, une parcelle à la fois, nous souhaitons transformer les connaissances scientifiques en solutions concrètes et adaptées au territoire. » indique Amélie St-Yves, coordonnatrice de projets chez AGIR Maskinongé.

Les entreprises agricoles invitées à participer

Les entreprises agricoles en production végétale qui cultivent des terres situées dans les secteurs ciblés seront invitées à participer au projet. La participation est volontaire et l'accompagnement sera adapté aux besoins et aux objectifs de chaque entreprise.

La grande rencontre de lancement du projet aura lieu le **10 décembre 2026**. Les entreprises agricoles intéressées sont invitées à réserver cette date dès maintenant. Elles pourront également communiquer directement avec l'équipe du projet pour obtenir plus d'information sur la démarche et les possibilités d'accompagnement.

LE PROJET EN BREF

DURÉE :	2026-2029
TERRITOIRE :	Bassins versants des tributaires directs du littoral du lac Saint-Pierre, en Mauricie
CLIENTÈLE CIBLÉE :	Entreprises agricoles, principalement en production végétale
APPROCHE :	Mobilisation, diagnostic express, accompagnement agronomique et soutien au passage à l'action
LEVIERS :	Cultures de couverture et intercalaires, cultures pérennes, végétalisation et stabilisation des secteurs sensibles
PARTENAIRES :	AGIR Maskinongé, OBVRLY, FUPAM et Groupe Envir-Eau-Sol

– 30 –

Contact :

Amélie St-Yves – Coordonnatrice de projets
450 835-6074 poste 8222 | amelie.st-yves@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com

